

Aufsätze



Maria Ludwiczak Glassey, Dr. iur., Chargée de cours à l'Université de Genève, Chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel, Enseignante à la Haute école de gestion ARC, Neuchâtel

Le principe de l'universalité illimitée de la poursuite pénale et les mutilations génitales féminines

Remarques à propos de l'[ATF 145 IV 17](#)¹

Table des matières:

- I. Introduction
- II. Les mutilations génitales féminines: éléments de fait et de droit pénal suisse
- III. La compétence universelle de l'art. 124 al. 2 CP: cinq conditions et (surtout) deux silences
- IV. Compétence universelle illimitée et prévisibilité du droit pénal

I. Introduction

Dans une récente affaire, une première condamnation en Suisse du chef de mutilation génitale féminine commise à l'étranger, plus précisément en Somalie, a été prononcée. Cette affaire a donné l'occasion aux tribunaux neuchâtelois², puis au Tribunal fédéral³, d'interpréter l'[art. 124 al. 2 CP](#) qui traite de la compétence universelle pour le crime de mutilations...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren ↗

Kaufen ↗

 Login